Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 4 (1901)
Heft: 172

Artikel: Feuilleton du Pays du dimanche : Les cantiques d'Yvan
Autor: Du Camfranc, M.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-285344

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dimanche, 21 avril 1901 N° 172 Troisième année

POUR TOUT AVIS et communications S'adresser à la rédaction du **Pays du dimanche** à **Porrentruy** — TÉLÉPHONE

LE PAYS DU DIMANCHE

POUR TOUT AVIS et communications S'adresser à la rédaction du **Pays du dimanche** à **Porrentruy** — TÉLÉPHONE

LE PAYS 29me année | **Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS** | 29me année *LE PAYS*

NOTES & REMARQUES

DE

Charles-Auguste-Nicolas BERBIER

de Courfaivre

Sur la Révolution dans le Mont-Terrible

(1793-1796)

(Suite.)

Il n'y a pas longtemps que la municipalité a reçu un décret de la Convention que la peine de mort est supprimée (en matière politique) et qu'on ne veut plus faire mourir personne (pour crime d'opinion); que ceux qui auront mérité la mort, on les condamnera aux fers pour tant et tant d'années.

Le 1er novembre le district de Delémont a publié un décret de la Convention que la patrie était en danger, et qu'il fallait se préparer à partir aussitôt que l'on sonnerait le tocsin, car on s'attend que les Autrichiens passeront du côté d'Huningue : c'est à ce moment qu'on lèvera tout le monde en masse.

Le 15 novembre la municipalité a reçu un décret que notre département fournirait tant et tant de chariots avec les chevaux et deux hommes par voiture pour l'armée du Rhin, (j'ai oublié combien il fallait de voitures pour tout le département ; mais à Courfaivre, il nous en fallait deux voitures et demie pour notre contingent ; il était ordonné de partir le 28 décembre. Toute la vallée de Delémont s'y est refusée et on ne sait pas encore comment cela ira.

Le jour de la foire de Tramelan en 1795 il y a eu deux hommes de la Montagne tués sur les frontières par les volontaires français. Dans le courant du mois d'août un garçon de Lajoux fut tué d'un coup de fusil, sur les frontières, par les volontaires.

Vers le 1er novembre de la même année, il y eut un homme de Soulce tué sur la route de Chaux-de-Fonds.

Environ vers le 1er septembre 1795 il y eut à Bassecourt un carnage terrible ; ce jour-là, il arriva un bataillon de volontaires venant de la Montagne, et la moitié des soldats étaient pris de vin. Ils ont commencé à chercher dispute à tout le monde, à vouloir piller et massacrer. Il y avait un nommé Saunier qui était devant sa maison, et un volontaire lui a donné un coup de fusil sans qu'il ait eu dispute avec lui : la balle lui a passé à travers du cou et il n'a plus prononcé une seule parole. Il ont encore trouvé dans le village un beau cheval, et l'ils ont tué a coups de sabre ; en un mot, c'est comme si l'on voyait sortir dix mille diables des enfers.

Le jour de la foire de Courrendlin (1795) le maire de Châtillon fut tué devant la maison chez le Bartelos, par un brigand nommé Jacques Cuttat de Rossemaison : celui-ci voulait se marier avec la fille du maire, et le maire refusait son consentement, voilà ce qui a causé la mort de ce pauvre homme, le soir de la foire. Voilà tout ce que l'on peut tirer des filles.

Environ le 10 novembre 1795 il y eut deux prêtres émigrés qui furent battus à plate couture entre Roches et Choindez : ces deux pauvres infortunés venaient de Soleure à Courrendlin pour de là rentrer en France. Ils eurent le malheur d'être la nuit en route et de rencontrer des voleurs, Ils se sont défendus, mais l'un des deux est mort huit jours après.

Au mois de décembre, l'agent a reçu les ordres pour faire rentrer les impositions : les contributions mobilières pour le département du Mont-Terrible se montant à 22994 livres, 16 sous et 6 deniers ; la contribution foncière se monte à 229948 livres, 18 sous, 5 deniers. Voilà qu'on sera obligé de payer dans peu de temps. De plus il y a un emprunt forcé qui sera pris chez les gens de moyens : les gens de Courfaivre seront obligés de verser pour l'emprunt forcé 95 mille francs dans peu de temps. Par exemple, nous devons donner 8000 livres pour notre part, (en assignats), ou si nous préférons, nous pouvons verser 80 francs en numéraire.

1796

Le 8 janvier on a entendu résonner le canon.

Le 10 janvier l'agent a reçu un décret de la Convention de Paris qu'il faut absolument fournir le contingent des contributions de l'emprunt forcé pour le 30 du mois de Nivose. donc aujourd'hui 10 janvier, c'est le 20 Nivose, et par conséquent, on a encore dix jours pour verser mille livres en numéraire, car Courfaivre est chargé de mille livres en bon argent : il est vrai qu'on peut, si l'on veut, donner en payement des assignats, mais la nation ne les veut plus que pour un sou la livre.

Le 16 janvier, l'agent a reçu les ordres du département que notre commune devrait fournir 95000 francs dans huit jours : pour notre ménage, nous sommes obligés de donner 8000 pour notre part. Il n'y en a pas au village de plus chargé que nous, sinon que chez les Py donnent 10000 livres.

Le même jour l'agent a reçu un ordre que la commune devrait voiturer 14 mille quintaux de paille à Delémont pour le 17 janvier, faute

---

Feuilleton du *Pays du Dimanche* 71

LES

Cantiques d'Yvan

PAR

M. DU CAMFRANC

Elle appuyait tristement sa pauvre tête brûlante, sur sa main qui tremblait ; elle réfléchissait ; elle devait prendre une définitive décision.

Une nouvelle lettre de son père lui parlait avec un enthousiasme chaleureux du vicomte Lucien de Romeure.

Elle soupira profondément.

— Mon Dieu ! puisque rien ne lui parvenait d'Yvan, puisque pas une miette ne venait nourrir son sentiment, il fallait bien que cette pauvre grande amitié mourût d'inanition.

Les larmes coulaient bien amères sur les joues pâles d'Alba. Au moment de prendre une irrévocable résolution, son cœur se déchirait. Ah ! qu'il fallait qu'elle fût dominée par une volonté paternelle, bien forte, pour se laisser ainsi fiancer au vicomte de Romeure.

Mais, en somme, puisque son père la suppliait de se décider à ce mariage, le lui ordonnait même, le mettait comme un ultimatum à la fin de son exil... Eh bien ! alors, autant le vicomte de Romeure qu'un autre. On lui répétait à satiété qu'il était riche et de manières distinguées, intelligent, qu'il la rendrait parfaitement heureuse.

Elle secoua sa pauvre jeune tête. Elle doutait du bonheur près de ce compagnon choisi par son père. Mais elle était lasse de la lutte sourde... Oh ! si lasse ! Toute sa joie, toute sa gaîté s'en étaient allées. Elle se mourait de chagrin, peut-être l'air de la France allait-il la ranimer ; et d'une main tremblante, elle écrivit à son père :

« Rappelez-moi, mon père. Puisque vous désirez si ardemment me voir devenir la vicomtesse de Romeure, je consens à vous obéir. »

Elle ferma la lettre ; puis, se jetant dans les bras de Madame de Guinto, elle eut une crise de larmes, qui fendait le cœur de la vieille et fidèle compagne de la petite Alba.

La vieille dame essayait de réconforter son élève.

— Consolez-vous, ma petite amie : vous serez heureuse. Le vicomte Lucien de Romeure est fort bien né : il est riche et instruit ; il aura, dans le monde de la diplomatie, le plus brillant avenir.

Alba pleurait à gros sanglots ; son pauvre cœur était torturé.

— Que m'importe qu'il soit riche ! Que m'importe qu'il soit instruit, et que je devienne ambassadrice ! Ah ! qu'il m'en coûte, ma

de quoi le département nous enverrait des gendarmes à discrétion dans le village.

L'année dernière, on a commencé à voler partout, à tel point qu'aujourd'hui il n'y a plus rien de sûr, ni dans les maisons, ni dans la campagne. Environ vers le 15 novembre entre onze heures et minuit, il est arrivé à Courfaivre au moins une vingtaine de volontaires français avec des sacs pour emporter le produit de leurs vols. Ils ont enlevé toutes les raves et les carottes dans les jardins, et pendant toute la nuit, ils ont dérobé ce qu'ils ont pu. On a tout volé les abeilles; presque toutes les nuits on enlève des brebis, enfin tout ce qu'on peut voler... on n'est seulement pas sûr dans les maisons.

Le 16 janvier 1796 on nous a volé pendant la nuit dans le moulin environ sept ou huit boisseaux de mouture: on est entré par la roue du moulin de devant, et sorti par la porte de derrière.

Dans la séance du 21 Nivose le député Duot a demandé par motion d'ordre que le 21 janvier (vieux style) le Directoire Exécutif fasse célébrer dans toute la République l'anniversaire de la mort du tyran (Louis XVI) et que ce jour-là, les membres du corps législatif prêtent dans chaque conseil, entre les mains du président, le serment de haine à la royauté et d'amour à la République. La motion a été renvoyée à une commission pour en faire rapport.

(A suivre.)

L'alcoolisme et la tuberculose

Dans la séance du 2 avril de l'Académie de médecine de Paris il a été traité une question bien intéressante : M. Lancereaux a donné lecture d'un travail sur les causes de la terrible tuberculose pulmonaire dont les victimes ne se comptent plus.

Depuis quarante ans il a réuni plus de deux mille observations qui prouvent que le bacille de la tuberculose ne joue qu'un rôle secondaire. Ce qui est le plus important pour le développement de cette maladie, c'est l'état de l'organisme qui présente au bacille un terrain plus ou moins favorable à son développement.

Le bacille se rencontre partout. On en trouve dans le nez et même dans la bouche des personnes les plus saines. Il ne prolifère et n'exerce des ravages que lorsque l'organisme est devenu pour lui un vrai bouillon de culture.

D'après les observations de M. Lancereaux, l'hérédité et la contagion n'ont dans le développement de la tuberculose qu'un rôle très restreint, puique sur les 2.000 cas qu'il a observés, 93 seulement ont pour origine l'hérédité et 46 sont dus à la contagion.

Por contre, près des deux tiers des cas se *rattachent à l'alcoolisme* et 814 à l'aération insuffisante et à la misère.

La tuberculose des buveurs s'observe entre 25 et 50 ans. Elle est plus fréquente chez l'homme que chez la femme et se localise ordinairement au sommet du poumon droit

La tuberculose qui est due à la misère et à l'aération insuffisante s'observe surtout entre 15 et 40 ans. Elle est plus fréquente, chez la femme que chez l'homme et elle siège surtout au sommet du poumon gauche.

M Lancereaux pense que c'est une utopie de vouloir faire la guerre au microbe qui existe partout et qu'il vaut mieux lutter pour rendre l'organisme réfractaire à son développement. Et d'abord il importe de combattre l'alcoolisme. *le plus grand facteur de la tuberculose.* On doit le combattre par des lois qui limitent le nombre des cabarets et défendent les boissons telles que l'absinthe, les amers et les apéritifs divers qu'on décore du nom de boissons hygiéniques.

L'eau est l'unique boisson hygiénique pour M. Lancereaux.

L'aération dans les établissements publics, dans les ateliers, les magasins, etc., sera aussi de la plus grande utilité pour combattre la tuberculose.

Aux champs

Quelques règles à suivre pour la culture des pommes de terre. — Nourriture des volailles. — Rehersage des terres. — Destruction des chenilles.

Nous croyons rendre service à bien des cultivateurs en leur donnant quelques conseils pratiques dont l'expérience à démontré l'utilité:

1° Les pommes de terre qui ont fortement germé en cave ou qu'on a dû débarrasser de leurs germes, à plusieurs reprises, sont toujours une mauvaise semence. Les premiers germes absorbent les meilleurs sucs végétaux et au lieu d'avoir des pousses vigoureuses et saines, on n'obtient que de chétifs rejets, nombreux il est vrai, mais mal venus dont, à moins de circonstances exceptionnellement favorables, il ne sortira rien de bon.

2° Les pommes de terre qu'on a exposées à l'air et même à la lumière pendant plusieurs jours avant de les planter germent plus énergiquement que celles qui n'ont pas été en quelque sorte flétrie par ce procédé. Elle donnent aussi un meilleur rendement.

Ils est dès lors à recommander d'étendre les pommes de terre à planter dans un local bien aéré, sec et si possible bien éclairé et cela un jour ou deux avant la plantation.

3° Les tubercules les plus lourds, espacés convenablement rendent le plus. Les plus petits donnent les rendements les plus faibles en poids et qualité.

Les meilleurs plants sont fournis par les pommes de terre de grosseur moyenne. Les grandes espèces à grand rendement exigent un écartement plus grand, les petites par contre seront plantées plus rapprochées. Un sol riche et abondamment fumé supportera aussi des plants plus rapprochés qu'un sol maigre et de peu de valeur.

4° Les yeux qui entourent la pointe du tubercule et qui ont reçu le nom de couronne auraient la plus grande force germinative. Ils produisent, dit-on, des pousses beaucoup plus fortes et plus précoces que les yeux latéraux ou de l'extrémité opposée. Ces derniers jets plus faibles et plus tardifs nuisent souvent au développement des premiers et diminuent le rendement. Quand on aurait du temps et un personnel disponible, on ferait bien d'enlever tous les yeux, excepté ceux de la couronne. Il va sans dire que dans la culture en grand la chose n'est guère possible.

Si l'on se trouve dans la nécessité de partager les pommes de terre à planter, il importe de n'en partager que de grandes et belles afin de laisser à chaque morceau la plus grande quantité de pulpe possible.

5° Le coupage des pommes de terre n'est pas pratique dans la grande culture parce que, d'un côté, les petites pommes de terre, si elles sont encore coupées, rendent peu ensuite parce que les pommes de terre coupées sont plus facilement attaquées par la vermine ou la pourriture. Il n'en est pas de même pour les petits plantages ou une culture de primeures où l'on ne tient pas tant à la quantité, mais où l'on recherche avant tout une marchandise qui se vend bien sur les marchés.

* * *

Le *Messager* fait observer que pour les poussins il n'y a pas d'heures à fixer pour la distribution de la nourriture. Quand il s'agit de jeunes élèves que l'on destine à l'engraissement, il faut les pousser le plus possible à manger pour qu'ils prennent des muscles, se fortifient, grossissent. Les poussins que l'on néglige dons la plupart des fermes, ne trouvant que leur subsistance, ne grandissent guère et vers l'âge de 3 1/2 mois, ces derniers pèseront 1/3 de moins que les premiers. Les jeunes volailles qui auront été abondamment nourries seront à cet âge prêtes à être engraissées, tandis que les élèves parcimonieusement nourris exigeront plusieurs semaines de croissance avant d'être mis avantageusement à l'épinette. En principe, est indispensable à une exploitation agricole : Produire dans le moins de temps possible de la volaille grasse, en excitant dans le premier âge les élèves à manger par tous les moyens possibles. C'est ce qu'ont parfaitement compris les éleveurs de la contrée de Houdan, et c'est ce qui a beaucoup contribué à la renommée de leurs sujets, tout autant au moins que les qualités hors lignes de la race de Faverolles, la seule répandue dans la contrée. On aura donc soin que toujours les billots et les augettes soient garnis de pâtée que l'on retournera et remplacera le plus souvent possible, afin d'exciter par une nourriture qui semble plus fraîche l'appétit des jeunes élèves. Jusqu'à l'âge de deux mois on pourra donner exclusivement cette pâtée, composée comme suit : un litre d'eau ou de lait coupé de 50 °/₀ d'eau ou de petit lait pour 1 kilo de farine. Cette pâtée aura la consistance voulue, ni trop claire, ni trop épaisse, évitant aux poussins de salir leur

---

bonne madame de Guinto, d'obéir à mon père.

La lettre, où la jeune fille faisait sa soumission, trouva Constantin Hedjer assis dans son cabinet de travail en face du vicomte de Romeure ! Il se délectait à haute voix de son habile diplomatie.

— N'ai-je pas bien fait, disait-il, de ne pas brusquer violemment les sentiments de ma fille ? Nous voilà arrivés au point qui était notre objectif. Avec la patience on arrive à tout. Il n'est rien qui résiste à l'action du temps.

Lucien de Romeure inclinait la tête en signe d'assentiment.

Du reste, toujours il approuvait chacune des paroles du riche banquier. Il n'avait qu'un désir et qu'un rêve : devenir le gendre du millionnaire.

La fortune du père d'Alba s'était encore accrue. Dans une récente opération financière, il venait de gagner de nouveaux millions. Son activité était prodigieuse. Il faisait exploiter une mine d'or au Transval : il avait aussi beaucoup gagné sur d'immenses terrains, achetés à vil prix, et revendus, avec d'énormes profits, à des compagnies de colonisation.

Et, plus que jamais, le vicomte de Romeure aspirait à devenir le gendre du financier omnipotent, qu'on ne nommait plus que le richissime Levantin. Le père d'Alba désirait à un degré égal, s'attacher ce diplomate à la parole concise et frappant juste, dont le talent servirait à souhait, tous ses desseins. Associés, ces deux hommes se compléteraient et deviendraient puissants.

(La suite prochainement.)